

SARL ONEO 1025 rue Henri Becquerel Parc Club du Millénaire, Bât. 27 34000 MONTPELLIER

N° organisme: 91 34 0570434

Nous contacter: +33 (0)4 67 13 45 45 www.ait.fr contact@ait.fr

Référence	5-RH-PEHA
Durée	1 jour (7 heures)
Éligible CPF	NON
Mise à jour	22/12/2022

Gérer l'obligation d'emploi des personnes en situation de handicap



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Préciser le cadre légal de l'obligation d'emploi des personnes en situation de handicap
- Mettre en œuvre une véritable politique d'emploi des personnes en situation de handicap au sein de l'entreprise



PUBLIC CONCERNE

Personnel RH



PREREQUIS

Pas de préreguis spécifiques



MOYENS PEDAGOGIQUES

- Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur
- Travail d'échange avec les participants sous forme de réunion-discussion
- Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle
- Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluation, des mises en situation et des jeux pédagogiques
- Alternance entre apports théoriques et exercices pratiques (en moyenne 30 à 50%)
- Remise d'un support de cours.



MODALITES D'EVALUATION

- Feuille de présence signée en demi-journée,
- Evaluation des acquis tout au long de la formation,
- Questionnaire de satisfaction,
- Attestation de stage à chaque apprenant,
- Positionnement préalable oral ou écrit,
- Evaluation formative tout au long de la formation,
- Evaluation sommative faite par le formateur ou à l'aide des certifications disponibles



MOYENS TECHNIQUES EN PRESENTIEL

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation équipée à minima d'un vidéo projecteur et d'un tableau blanc et/ou paperboard.
- Pour les formations nécessitant un ordinateur, un PC est mis à disposition de chaque participant.



Moyens techniques en distanciel

- A l'aide d'un logiciel (Teams, Zoom...), d'un micro et éventuellement d'une caméra les apprenants interagissent et communiquent entre eux et avec le formateur.
- Sessions organisées en inter comme en intra entreprise.
- L'accès à l'environnement d'apprentissage ainsi qu'aux preuves de suivi et d'assiduité (émargement, évaluation) est assuré.
- Pour toute question avant et pendant le parcours, assistance technique à disposition au 04 67 13 45 45.



ORGANISATION

- Délai d'accès : 5 jours ouvrés (délai variable en fonction du financeur)
- Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h



ACCESSIBILITE

- Les personnes en situation d'handicap sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.
- Pour tout renseignement, notre référent handicap reste à votre disposition : mteyssedou@ait.fr



PROFIL FORMATEUR

- Nos formateur sont des experts dans leurs domaines d'intervention
- Leur expérience de terrain et leurs qualités pédagogiques constituent un gage de qualité.



Aucune

PRESENTATION DE LA FORMATION, DES PARTICIPANTS ET DE LEURS ATTENTES SPECIFIQUES **INTRODUCTION** Introduction ☐ Caractéristiques de la population en situation de handicap □ Politiques publiques d'insertion professionnelle ☐ Perspectives d'avenir à moyen terme SITUER LE HANDICAP DANS SON ENVIRONNEMENT NORMATIF ☐ Dispositions de la Charte Sociale Européenne Régime du handicap dans la loi du 10 juillet 1987 Renforcement du statut du handicapé issu de la loi n°2005 102 du 11 février 2005 **OBLIGATIONS LEGALES** ☐ Bénéficiaires de l'obligation d'emploi Critères de comptabilisation du taux d'emploi Recours aux solutions de substitution de l'obligation d'emploi Aspects particuliers de la sous-traitance Pénalités applicables et les évolutions en cours DYNAMISER L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPEES Démarche pertinente de changement au sein de l'entreprise ☐ Construction d'un argumentaire persuasif et motivant en direction des chefs de service et de leurs collaborateurs Pérenniser le projet en assurant un suivi fondé sur une démarche évaluative BILAN, EVALUATION ET SYNTHESE DE LA FORMATION

Gérer l'obligation d'emploi des personnes en situation de handicap